

À VOS MASQUES, PRÊT, PARTEZ!



■ UN CERTAIN FLOU.

Déconfinement

LES LOCALES OUI...
À PARTIR DE... EUH
15 JUIN...

LES JT AUSSI ?
AH ? PFFF
MAIS
PROGRESSIVEMENT
EUH
C'EST PAREIL...



« Nous commencerons par les locales, car c'est l'ADN de la proximité, mais avec des formules variées » annonce Laurence Mayerfeld.

Pour la direction, le télétravail reste la norme jusqu'au 15 juin. A cette date, les locales rouvriront. Celles qui possèdent des éditions en langues régionales produiront des reportages, mais pas forcément des éditions complètes. Leurs contenus et les conditions de leurs fabrications ne sont pas clairement définis. Les directeurs régionaux auront toute latitude pour décider du rendu final des éditions locales. Certaines pourraient ne pas reprendre, d'autres pourraient fusionner avec une autre édition, en raison, nous dit-on, de salarié-e-s vulnérables ou de personnels en garde d'enfant.

Les journaux d'antenne pourraient reprendre progressivement au début de l'été si la situation sanitaire le permet. Le virus déferlera-t-il une deuxième fois sur la France ? La directrice du réseau est suspendue aux annonces du gouvernement le 2 juin prochain. Mais en simultanée, **Delphine Ernotte** annonce lors du tchat avec les salarié-e-s de la reprise de tous les JT à partir de la mi-juin !

Gros soupir de la directrice du réseau qui tente une pirouette et explique aux élu-e-s du CSE que les termes « à partir » et « progressivement » sont synonymes. En fait, tout pourrait aller très vite si et seulement si les élections municipales avaient lieu fin juin. Nous sommes **tous** suspendus aux annonces du gouvernement...

« Ce qui nous guide c'est de ne pas concentrer trop de monde au même endroit » déclare **Laurence Mayerfeld**. Pour certaines antennes qui ont vu fleurir des initiatives douteuses (modules éco en PACA, le journal d'un confiné à Metz...) cette perspective de reprise pour le moins floue n'est pas très rassurante. Il y aura forcément plus d'équipes à tourner, plus de salarié-e-s à monter, à mixer. Or, la directrice du réseau ne veut pas davantage de salarié-e-s dans les locaux. Alors comment faire sachant que les journalistes n'envisagent pas de dérusher et d'écrire leurs sujets confinés dans une voiture pendant encore des semaines. Seule réponse de la direction, le journaliste peut travailler de chez lui !

Les élu-e-s rétorquent que le journaliste ne fait pas uniquement des reportages sur la ville où il réside.

■ MAIS OÙ EST-IL DONC PASSÉ ?

Le Plan de Reprise d'Activités (PRA)



Si pour **Laurence Mayerfeld** « la grille régionale a pour vocation à reprendre pleinement en septembre », le PRA ne sera présenté que la semaine prochaine.

Unique certitude, la direction réfléchit à comment faire pour qu'il y ait le moins de monde possible dans les antennes, sécurité oblige.

Sécurité ou opportunité de maintenir les salarié-e-s en télétravail ? **Laurence Mayerfeld** a annoncé la publication d'un nouveau questionnaire à destination des salarié-e-s. Ils pourront, sur la base du volontariat, télétravailler 3 jours maximum par semaine.

Tous les métiers sont concernés. La directrice prend l'exemple du monteur d'actualité en télé-montage. **Sud** s'interroge sur cette approche qui met à mal la collaboration journaliste/monteur. Mais la direction semble prête à tout dans l'innovation des conditions de travail.

■ OBLIGATION OU FORTE RECOMMANDATION ?!

Congés

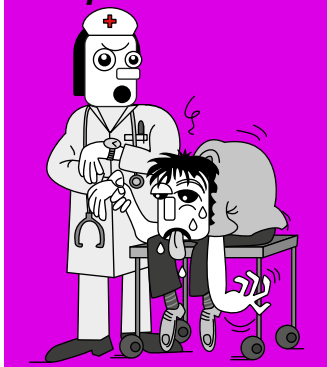
En MAI, fais ce qu'il ME plaît !



Les salarié-e-s sont prié-e-s de prendre au moins 5 jours de vacances avant la fin mai. **Laurence Mayerfeld** dit qu'elle saura prendre des dispositions contre les récalcitrants, mais elle ne contredit pas non plus les élu-e-s qui lui font remarquer qu'elle ne peut pas légalement l'imposer aux salarié-e-s.

■ ÇA URGE !

Dispositif d'indemnités des non-permanent-e-s

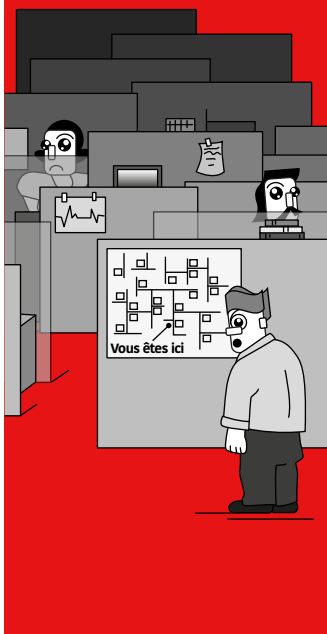


La direction, aidée par Audiens, a mis en place un dispositif d'indemnités pour compenser les contrats annulés du 6 avril au 10 mai. Le DRH reconnaît que le délai pour s'inscrire sur la plateforme dédiée à ces indemnités est très court. Il est d'ailleurs passé, c'était le lundi 18 mai. Audiens n'a pourtant envoyé le mail d'inscription au dispositif que le 13 mai. Mais beaucoup ne l'avaient toujours pas reçu en fin de semaine dernière. Pour celles et ceux qui auront pu s'inscrire, ils toucheront une avance sur la paye de mai, pour les autres, il faudra attendre juin. La direction a mis deux mois pour mettre en place le dispositif, mais les non-permanent-e-s n'ont eu au mieux que 5 jours pour faire les démarches nécessaires pour être indemnisé-e-s !

Les élu-e-s ont insisté pour que dès cet été les CDI en congés soient tous remplacés, afin que les non-permanent-e-s, en grande difficulté financière, retrouvent de l'activité. Mais la directrice du réseau répond que le budget de FTV sera cette année dans le rouge et que de ce fait la planification des non-permanent-e-s ne sera pas augmentée.

■ L'OPEN SPACE, LA RELIGION À FRANCE TÉLÉVISIONS.

Projet de relocalisation de la locale de Perpignan



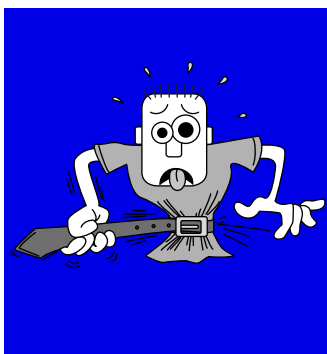
Le bailleur TDF vend les locaux dans lesquels se trouve la locale. FTV a choisi de nouveaux locaux au sud de Perpignan. Les salarié-e-s ont pu donner leurs points de vue sur les aménagements et visiter le site. Des modifications ont été apportées au plan initial suite à leurs remarques (une seule entrée, salle de départ modifiée, salles de montages déplacées et agrandies, etc). Prochaine étape, le rendez-vous cette semaine avec le cabinet d'architecte pour prévoir les travaux sur le nouveau site. Les élu-e-s s'étonnent que rien n'ait bougé dans les plans, notamment sur la présence d'un open space pour la rédaction où 12 salarié-e-s et autant de bureaux doivent trouver leur place.

La question des open spaces se pose d'ailleurs pour toutes les emprises de FTV. Mais la direction botte en touche, dit que des réflexions seront menées « à l'aune de l'expérience que nous venons de vivre ». Donc concrètement, RIEN. **Olivier Godard** dit même qu'il est hors de question de remettre en cause ces espaces partagés à FTV. Par-contre la direction s'autorise à imaginer comment faire respecter la distanciation dans ces lieux en ajoutant ça et là des Plexiglas par exemple.

Mais comment faire pour respecter la distanciation sociale à Rouen où les salarié-e-s partagent déjà des bureaux depuis un an ?! La direction doit se positionner. Pourquoi ne pas se servir de l'aménagement de la locale de Perpignan pour répondre aux obligations nouvelles liées au Covid-19 ? Le site pourrait devenir une référence pour FTV ! La direction répond que rien n'est décidé quant à l'aménagement intérieur de la locale de Perpignan puisque « nous sommes au tout début du projet ». Les « professionnels » apporteront leur expertise pour faire respecter les nouvelles consignes sanitaires. Puis finalement, **Olivier Godard** dit qu'il faudra reconsidérer les open spaces. Ça patauge...

Les élu-e-s ont émis un avis sur le projet de relocalisation de la locale de Perpignan. ➡

■ POUR LES CANTINES C'EST CEINTURE !



Pas de réouverture tout de suite.

Les personnels des restaurants de France 3 ont été mis en chômage partiel, sauf ceux qui sont salarié-e-s par le CSE pour qui la rémunération a été maintenue.

D'après les inspections du travail contactées, les restaurants peuvent rouvrir s'ils prennent un certain nombre de précautions. **Laurence Mayerfeld** s'interroge sur la rentabilité d'une cantine qui rouvrirait pour 15 personnes seulement. Elle souhaite qu'un protocole sanitaire soit mis en place si réouverture il y a.

La direction préfère donc attendre : les personnels de FTV étant invités à rester chez eux jusqu'au 15 juin, les cantines n'ont pas vocation à fournir des repas avant cette date.

■ INDIGESTE.

Actualisation des DUER

Le Document Unique d'Évaluations des Risques est un vrai mille feuilles. Il recense toutes les actions entreprises dans les différents sites de FTV afin de se prémunir de tout risque. Risques qui concernent aussi bien « l'épidémie de COVID » que « la nuisance sonore » ou « le port de la caméra ». Cette liste non exhaustive est établie avec des salarié-e-s par métier et par des représentant-e-s du personnel.



Les données des DUER datent de 2019 et n'ont pu être réactualisées, hormis celles qui concernent le Covid, les réunions n'ayant pas eu lieu en 2020 pour cause de confinement. Les élu-e-s font remarquer le côté « illisible » des documents ! Ils sont toujours incomplets : il manque des informations sur « *le port du masque obligatoire pour les journalistes* » ou « *la fermeture de site en cas de contamination* » ou encore « *les Troubles Musculo Squelettiques liés au télétravail* ».

La direction se veut rassurante, les DUER seront mis à jour dès que le Plan de Reprise d'Activités débutera. Nous y veillerons.


■ TOUS MASQUÉS, TOUS PROTÉGÉS !

CSSCT du 30 avril



La santé au travail reste la priorité de la direction. Elle réfléchit à la mise en place de sens de circulation, de Plexiglas, de masques partout où l'activité reprendra sur les sites du réseau. Six masques en tissu seront distribués à chaque salarié-e au plus tard le 15 juin. Pour les équipes sur le terrain, **Laurence Mayerfeld** souhaite que les masques chirurgicaux restent la règle. Elle s'est engagée à ce qu'ils soient fournis à l'ensemble des équipes sur le terrain.

Aux moyens internes de fabrication (MIF), le réseau gère la remise des masques pour la post-production. A la vidéo mobile comme aux feuilletons, c'est la production qui s'en chargera. Quant aux salarié-e-s en région qui doivent se rendre sur leur lieu de travail, la direction s'engage à rembourser l'achat des deux premiers masques.

Voir aussi le CR de la CSSCT ici. 

■ NOUVEAU.

RP à F3 Alpes 

Suite à la démission d'une représentante de proximité, Christian Mathieu est désigné représentant de proximité à Grenoble.

Prochain CSE le mercredi 3 juin.

Contactez vos représentants élus SUD, Béatrice Mariani, Jean-Yves Olivier, Chloé Tempéreau

Si vous avez des questions, des doléances, contactez les élu-e-s et représentant-e-s SUD en région.



Retrouvez les comptes-rendus et liminaires SUD sur notre site :

<https://syndicatsudftv.fr/comite-social-economique/>

Créé à partir de 1998 dans les régions de France 3, Sud Médias Télévision est un syndicat à vocation nationale, autonome et indépendant, qui ne dépend d'aucune centrale. Il se fixe pour mission de défendre la dignité de chacun dans son travail et de lutter contre la déshumanisation de l'entreprise. Ses armes sont l'inventivité dans la lutte, l'expertise en droit du travail et l'intégrité d'individus qui ne visent pas à devenir des professionnels du syndicalisme mais à donner à chacun sa place dans la société. Sud Médias Télévision travaille en réseaux de solidarité avec l'union syndicale Solidaires et avec ses homologues Sud des médias et de la culture.



Syndicat Sud Médias Télévision . 07 51 69 60 26 . syndicatsud@francetv.fr

Rejoignez-nous sur notre site <https://syndicatsudftv.fr> et sur [twitter@syndicatsudftv](https://twitter.com/syndicatsudftv)